



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Devenir chargé.e de production

## « Une opportunité qu'offre France Télévisions à ses salariés » ?

Une communication incroyablement floue, lancée au printemps, invite les salariés intéressés par une reconversion vers le « chargé de production » de se rapprocher de leur manager et de leur RH : un entretien pour échanger sur la pertinence et la faisabilité du projet, suivi d'un entretien professionnel, pour, peut-être, faire partie des candidats retenus. Une première sélection des candidats à la reconversion.

Jusque-là... tout va bien.

Alors des salariés de FTV candidats ont postulé ! Le RDV pour ce 1<sup>er</sup> entretien est pris, certains avec un RH, d'autres avec leur IRH... Un entretien « surprise », pas préparé, avec des questions parfois étranges – par exemple « quelle formation envisagez-vous, autre que celle de chargé de production ? », ou encore « que pensez-vous du métier de chargé de portefeuille ? » ... Et parfois, l'entretien est mené sur teams, sans connexion vidéo.

Les salariés concernés sont déconcertés. D'autant qu'ensuite, ils sont sollicités pour communiquer un CV et une lettre de motivation, « documents nécessaires pour étudier votre dossier », et d'envoyer le tout... Le jour même !  
**Une demande aujourd'hui - pour aujourd'hui !**

L'affaire doit être bien urgente, s'il faut rédiger un dossier de candidature deux heures avant la clôture de la réception de ces dossiers de demande de reconversion vers le métier de chargé de production.

Un défi lancé aux candidats par la direction pour tester leur réactivité ?

A moins qu'il ne s'agisse d'une organisation complètement désorganisée du processus de sélection des candidats à la reconversion ?

Une sélection par les pieds : de la poudre de perlimpinpin pour cacher le fait que les futurs reconvertis sont, en réalité, déjà choisis ?

La Cfdt a signé l'accord GPEPP (gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels), qui prévoit la mise en place de parcours de reconversion, notamment vers le métier de chargé de production.

Mais la Cfdt n'a pas signé pour des processus de sélection des candidats improvisés, flous, menés dans l'urgence.

**Ce n'est pas ainsi que nous concevons la GPEPP, et nous suivrons avec attention la suite des aventures des candidats à la reconversion.**



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

MAI 2022

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

**CFDT-FTV.FR**